

# Publications des tribunaux

---

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Mueller Jean-Marie*, fils d'Armand et de Joséphine, née Rotzetter, né le 4 juillet 1951, à Fribourg, originaire de Saint-Ours, maçon, précédemment domicilié à 1619 Les Paccots, Hôtel Ermitage; cpl mi à cp mi IV/41;

*Strussione Paolo*, fils de Marguerite Strussione, né le 30 juin 1954, à Lausanne, originaire de Orsonnens, chauffeur, précédemment domicilié à 1725 Posieux, La Condémine, Ecuwillens; aide cuis à cp EM G 42;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 6 septembre 1989, à 8 h. 30, à Monthey, Bâtiment le Market, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

18 juillet 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Jacques Couyoumtzélis

33044

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Cotting Bernard*, fils d'Henri et de Louise, née Pürro, né le 17 février 1963, à Fribourg, originaire de Tentlingen et de Sankt Ursen, manœuvre, précédemment domicilié à 1700 Fribourg, Granges-Paccot, route du Lavapesson 17, actuellement sans domicile connu; can à bttr ob bl I/72;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 6 septembre 1989, à 8 h. 30, à Villeneuve, Maison-de-Ville, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, de refus de servir, plus la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

19 juillet 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Daniel Blaser

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Morel Alain*, fils de Daniel et de Mireille, née Forney, né le 5 novembre 1963, à Lausanne, originaire de Puidoux, électricien, précédemment domicilié à 2000 Neuchâtel, rue de l'Orée 116; fus/sout à cp EM fus 19;

*Valentin Manuel*, fils de Manuel et de Pilar, née Ortigosa, né le 10 décembre 1952, à Tétouan (Maroc), originaire de Genève, technicien-dentiste, précédemment domicilié à 1203 Genève, Cité-Villars 6; can lm à cp ld fus IV/121;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 6 septembre 1989, à 8 h. 30, à Saint-Maurice, Hôtel-de-Ville, Salle de la Bourgeoisie, Grand-Rue 79, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

19 juillet 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jean-Marie Favre

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Erard Claude Pierre*, fils de Jean-Fred-Roger et de Marie-Geneviève, née Marie, né le 16 novembre 1965, à La Chaux-de-Fonds, originaire de La Chaux-de-Fonds et de La Chaux-des-Breuleux, étudiant, précédemment domicilié à 2000 Neuchâtel, chemin des Quatre-Ministreaux 12; recr efa non incorporée;

*Schorderet Olivier*, fils de Jean et de Heidi, née Ballnus, né le 17 mai 1966, à Bienne, originaire de Montévrax, ferblantier-appareilleur, précédemment domicilié à 2926 Boncourt, rue du Jura 18; sdt efa à cp efa V/24;

*Payat Jean-Marc*, fils de Serge et de Marie-Louise, née Karrer, né le 8 octobre 1954, à Genève, originaire de Vendlincourt, électricien, précédemment domicilié à 1205 Genève, boulevard Carl-Vogt 85, c/o Savoy SA; sdt fus à cp fus II/121;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 18 août 1989, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2<sup>e</sup> étage, sous l'inculpation pour Erard de refus de servir, pour Schorderet de refus de servir, et pour Payat d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

24 juillet 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Daniel Blaser

33044

## Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1989
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	30
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.08.1989
Date	
Data	
Seite	1061-1063
Page	
Pagina	
Ref. No	10 105 864

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.